

VIE DE LA VILLE

Les aînés, hôtes de la municipalité



Réunis salle du Longueau à l'invitation de la municipalité, les aînés du village ont passé un après-midi festif à souhait. Après une pensée émue pour le doyen, Gaby Rebois, récemment disparu, la fête a repris ses droits. Un bon repas aidant, tous ont esquisse quelques pas de danse et repris en cœur les chansons de leur jeunesse, avant de se séparer en se promettant de se retrouver l'année prochaine.

rozériennes

VU ET ENTENDU

Une rencontre insolite...



Jouy-aux-Arches. – Le dimanche de Pâques, de nombreux automobilistes ont été surpris de voir un vrai lapin de Pâques tout rose, qui les saluait à leur passage à l'entrée de Jouy.

PATRIMOINE

Saint-Joseph: les cloches sont revenues!

Les premières cloches de Saint-Joseph ont été fondues par la fonderie Otto de Hemelingen (Brême). Elles étaient sept: Maria, le bourdon (4 568 kg) qui donne le la profond, Concordia (1 895 kg) qui donne le ré, Privatus (1 323 kg) qui donne le mi, Joseph (929 kg) qui donne le fa dièse, mais aussi Madeleine (779 kg), Marthe (559 kg), Lucie (390 kg). Elles ont été bénies le 30 juin 1907 par Mgr Benzler, évêque de Metz. Mais en 1917, les trois plus petites ont été enlevées par l'administration militaire allemande, pour être refondues en vue de matériel de guerre. Elles ne seront remplacées qu'en 1931 par Marguerite-Marie (779 kg) qui donne le sol, Honorine (562 kg) qui donne le la, et Jeanne d'Arc (385 kg) qui donne le si. Elles sont sorties de la fonderie Causard de Colmar et bénies le 28 septembre 1931 par Mgr Pelt, évêque de Metz. Ce sont toujours Maria, Concordia, Privatus, Joseph, Marguerite-Marie, Honorine, et Jeanne d'Arc qui avertissent les Montigniens des événements paroissiaux: baptêmes, mariages, messes et enterrements.

montigny-lès-metz



Maria, la plus grosse cloche de St-Joseph, pèse plus de 4,5 t.

NOVÉANT-SUR-MOSELLE

Taux d'imposition: hausse de 1 %

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Patrick Messien, et a délibéré sur les points suivants.

Taux d'imposition

Le maire a rappelé que «le vote des budgets est une étape importante dans la vie de notre commune». Il a fait état de la baisse des dotations et de l'absence de recettes pérennes nouvelles. En prévision des investissements futurs, il a proposé une augmentation des taux d'imposition de 1 %. Proposition acceptée par seize voix pour et une contre.

Budget primitif

Le maire a rappelé que le budget primitif a été élaboré sur la base des demandes des différentes commissions communales. La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 979 542 €. La section des investissements s'équilibre à la somme de

948 473 957 €. Les principaux investissements concernent l'acquisition de terrains, l'aménagement des bâtiments scolaires et l'éclairage de la salle polyvalente, mais aussi la réalisation d'un parking, le remplacement des luminaires du lotissement Bellevue et la sécurisation des passages piétons sur la rue Foch. À noter également le projet de création d'un parcours de santé sur proposition du conseil municipal des jeunes.

Le budget a été adopté avec seize voix pour et une contre.

Budget eau et assainissement

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 357 397 € pour la section d'exploitation et 183 250 € pour la section d'investissement. Une grosse partie des investissements est dédiée à la sécurisation et à l'entretien de certains captages. Ce budget a été adopté à l'unanimité.

INFOS-SERVICES

ARS-SUR-MOSELLE

Ouverture de la piscine pendant les vacances
> Mercredi 19 avril de 14 h à 17 h. Piscine municipale.

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

Recensement militaire Les jeunes gens de nationalité française nés entre le 01/01/2000 et le 31/03/2001 sont invités à se présenter, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents.
> Les lundis, mercredis et vendredis de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les mardis et jeudis de 8 h à 12 h. Jusqu'au jeudi 27 avril. Mairie.

ARS-SUR-MOSELLE

À bras ouverts au cinéma Union

Demain mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 avril à 20 h 45, ainsi que dimanche 23 avril à 14 h 30, le cinéma Union aura à l'affiche le film de Philippe de Chauveron, *À bras ouverts*, avec Christian Clavier, Fry Abittan et Elsa Zylberstein. Figure de la scène littéraire et médiatique française, Jean-Étienne Fougerolle est un intellectuel humaniste marié à une riche héritière déconnectée des réalités. Alors que Fougerolle fait la promotion dans un débat télévisé de son nouveau roman *À bras ouverts*, invitant les plus aisés à accueillir chez eux les personnes dans le besoin, son opposant le met au défi d'appliquer ce qu'il préconise dans son ouvrage.
Plus d'infos au 03 87 60 74 65, ou sur union.ars.free.fr



À bras ouverts, de Philippe de Chauveron. Photo DR.

SOCIÉTÉ

Montigny: une journée pour comprendre le handicap

Partage et convivialité: tels sont les maîtres mots de la première édition de la Journée handi-intergénérationnelle programmée mercredi 26 avril, au Tennis-Club de Montigny. L'initiative revient à la municipalité qui, pour mener à bien ce projet visant à faire comprendre le handicap au travers d'ateliers pédagogiques, ludiques et sportifs, s'est inspirée de la Biennale du handicap, autrefois orchestrée par l'IRTS. Non sans s'appuyer sur l'expérience de l'association messine Intemporelle, créée en 2007, et dont la mission consiste à réaliser des projets culturels, artistiques, sportifs et d'éducation à l'environnement à vocation intergénérationnelle. «Intemporelle fera la part belle aux activités sportives avec des démonstrations de bowling, molyk et golf adapté», annonce Christiane Greiner, adjointe au maire en charge du 3^e âge et des handicapés. Dans la même veine, Handisport animera des ateliers dédiés à la boccia, la sarbacane, aux fléchettes pendulaires, au tir sportif et même au biathlon. Également présents l'IMPro et l'Esat Resto, mais aussi des associations comme l'Ami canin (médiation animale), Poiplume (parcours et activités physiques modernes), Vivre avec la douleur (tests visant à faire ressentir les douleurs chroniques), ou encore celles des Aveugles et ambyopes d'Alsace et de Lorraine, laquelle proposera un parcours et un atelier autour du goût. Sans oublier les bénévoles des Paralysés de France qui, pour leur part, organiseront des tours en joliettes (fauteuils de randonnée pour personnes à mobilité réduite). Et tandis que la maison de retraite La Sainte-Famille proposera de s'essayer à la danse assise à partir de 15h, le Tennis-club local, apportera



Chaque fois que l'occasion lui est donnée, l'athlète de haut niveau, recordman du monde d'ergomètre, Franck Festor, intervient pour faire passer le message: «Le handicap n'est pas un frein à l'activité sportive.» Photo archives RL.

sa pierre à l'édifice en proposant du tennis en mode adapté.

«L'objectif étant de donner la preuve que le handicap physique ou mental n'est pas un frein aux activités sportives, toutes ces structures ont immédiatement répondu favorablement à notre invitation», se félicite Christiane Greiner, en espérant que le public

sera sensible à l'invitation. Dans le même écho, lui qui proposera aux petits comme aux grands de tester les bienfaits de l'avion sur ergomètre, Franck Festor souligne l'importance d'une telle journée. «Elle offrira l'opportunité de faire découvrir différentes pratiques handisport, de faire tomber les barrières de la différence, mais aussi et surtout de prouver à quel point le sport améliore le quotidien tout en étant un véritable facteur d'intégration», insiste

l'élue montignienne, recordman du monde, amputé d'une jambe et qui, en 2007 et 2012, avait forcé l'admiration en traversant l'Atlantique à la rame.



Les Aveugles et ambyopes d'Alsace-Lorraine proposeront un atelier autour du goût. Photo archives RL.

SCY-CHAZELLES

Conseil municipal: les taxes n'augmentent pas

Le conseil municipal s'est réuni pour délibérer notamment sur les taux des taxes et les subventions aux associations.

Les taxes restent stables

Jérôme Desforges, adjoint en charge des finances, a informé «des efforts constants dans la recherche d'économies et la maîtrise des dépenses, qui permettent de maintenir à leur niveau actuel les taux d'imposition, et ce malgré la baisse inexorable des dotations de l'État». De ce fait, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition pour l'année 2017. Il fixe à 1 086 605 € le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget primitif 2017 qui se décompose comme suit: taxe d'habitation 13,95 %: 629 843 €; taxe foncière (bâti) 12,14 %: 439 589 € et taxe foncière (non bâti) 52,84 %: 17 173 €. Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Subventions aux associations

Loisirs et Amitiés sportive, 500 € (animations et dépenses fonctionnement); ateliers musicaux, 850 € pour l'achat d'une sono mobile; Tennis-club 3800 € pour le maintien de l'embauche de leur salarié et dépenses travaux d'entretien et rénovation assurés par le club; Amitiés sigéo-castelloises 2000 € pour le fonctionnement; Émouilles, 1 000 € pour soutenir les manifestations et développer les projets culturels; AS Foot 2000 € pour financer leurs projets (mise en place d'une équipe jeune, etc.); la Scy'tadelle des jeux 500 € pour l'achat de jeux et développer l'activité. Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Vidéoprotection

Richard Perret, élu délégué en charge de la police et de la sécurité, a expliqué que les bâtiments communaux font régulièrement l'objet de dégradations et d'incivismes. Trois sinistres ont déjà été déclarés. «Le policier municipal ne peut intervenir à toute heure du jour et de la nuit. De ce fait, la vidéosurveillance permettrait d'enregistrer les images de dégradations afin que la police effectue son travail de recherche et pourrait avoir un effet dissuasif vis-à-vis des malfaiteurs.» Le conseil a autorisé le maire à engager les démarches administratives et techniques pour déployer la vidéo protection sur le territoire communal.

Crédits scolaires

• **École primaire:** crédits de fournitures scolaires, 30 € par élève quelle que soit la classe; 82,50 € par classe pour les fournitures de bureau. Le coût total est pour les fournitures scolaires de 5 280 € et 495 € pour les crédits bureau. Crédit sortie: 52 € par élève, soit 5 668 €. Crédit classe verte: 50 € par élève pour la classe de M. Piccin et 90 € pour la classe de Mme Brunella. Coût total classe verte: 3 300 €

• **École maternelle:** crédits de fournitures scolaires, 30 € par élève quelle que soit la classe; 82,50 € par classe pour les fournitures de bureau. Le coût total est pour les fournitures scolaire de 2010 € et 247,50 € pour les crédits bureau.



Le produit fiscal devra atteindre 1 086 605 euros pour que le budget primitif 2017 de la commune soit à l'équilibre. Photo Julo PELAEZ